

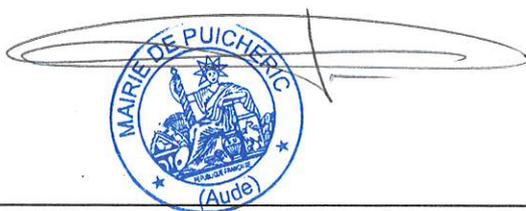
ARRÊTÉ TEMPORAIRE**portant permission de voirie et réglementation de la circulation et du stationnement****Allée Jean Bonnery – Hameau du Magasin****N° 2022/112**

Le Maire de Puichéric (11700),

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;**Vu** le Code de la route ;**Vu** le Code de la voirie routière ;**Vu** la demande de la régie EAURECA de Carcassonne Agglo en date du 22 juillet 2022 ;**Considérant** les travaux de branchement d'un terrain au réseau de distribution d'eau potable ;**ARRÊTE****Article 1** – Du lundi 25 juillet 2022 jusqu'au vendredi 5 août 2022 inclus, la régie EAURECA est autorisée à procéder aux travaux de branchement d'un terrain au réseau de distribution d'eau potable aux abords du 113 Allée Jean Bonnery dans le hameau du Magasin.**Article 2** – Au cours de cette période, la circulation pourra être ponctuellement alternée ou interdite et le stationnement interdit sur le secteur concerné selon le type d'interventions.**Article 3** – La régie EAURECA en charge des travaux informera les riverains et effectuera la mise en place et la maintenance de la signalisation réglementaire de chantier conformément aux instructions interministérielles relatives à la signalisation des routes, ainsi qu'au Code de la voirie routière.**Article 4** – Le titulaire de l'autorisation sera responsable vis-à-vis de la commune et des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter des travaux et de l'acheminement des gravats.**Article 5** – Dès achèvement des travaux, le pétitionnaire sera tenu d'enlever tous les décombres, terres, dépôts de matériaux, etc. et de réparer immédiatement tous les dommages qui auraient pu être causés sur la route et à ses dépendances, les lieux étant remis dans leur état premier.**Article 6** – Tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

- Certifié exécutoire compte tenu de la notification et l'affichage le 22 juillet 2022

Le Maire,



Fait à Puichéric, le 22 juillet 2022.

Le Maire,

Christine PÉANY.

